

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME**

SÉANCE SPÉCIALE DU 19 AOÛT 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Guillaume, tenue au 106, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Guillaume, le **lundi, 19 août 2024 à 19h30.**

Ouverture de la séance.

Les conseillers présents :

Siège #1 Mme Francine Julien	Siège #4 M. Mathieu Labrecque
Siège #2 M. Christian Lemay	Siège #5 M. Jocelyn Chamberland
Siège #3 Mme Dominique Laforce	

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Julien, Maire.

Absence Luc Chapdelaine, siège #6

Mme Anny Boisjoli, directrice générale et greffière-trésorière, agira à titre de secrétaire d'assemblée.

165-08-2024 1. Constatation de l'avis de convocation et quorum.

Il est unanimement résolu que le Conseil constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié, tel qu'il est requis par le *Code municipal du Québec*, à tous les membres du conseil.

Adoptée.

166-08-2024 2. Adoption de l'ordre du jour.

Sur proposition de Francine Julien, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale tel que présenté et d'enlever le point « 5. Varia » considérant l'absence d'un conseiller municipal.

1. Constatation de l'avis de convocation.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des plans préliminaires du projet de la caserne de pompiers.
4. Période de questions.
5. ~~Varia.~~ RETIRÉ
6. Levée de la séance spéciale.

Adoptée.

167-08-2024 3. Adoption des plans préliminaires du projet de la caserne des pompiers.

CONSIDÉRANT le mandat octroyé à la firme d'Architectes Un à Un pour préparer les plans préliminaires en architecture en vue d'un appel d'offres publics qui permettra de requérir les services professionnels en architectures et ingénierie pour les plans, devis et estimation de la future caserne incendie ;

CONSIDÉRANT que la firme d'Architectes Un à Un a déposé lesdits plans préliminaires le 19 août 2024 et que le conseil s'en trouve satisfait ;

Il est proposé par Mathieu Labrecque

Appuyé par Christian Lemay

ET RÉSOLU d'accepter et de déposer les plans préliminaires de la future caserne incendie préparés par la firme d'Architectes Un à Un et consent l'utilisation de ce livrable pour l'appel d'offres publics qui permettra de requérir les services professionnels en architectures et ingénierie pour les plans, devis et estimation de la future caserne incendie.

Adoptée.

4. Période de questions.

5. Varia.

Retiré. Un conseiller est manquant.

168-08-2024 6. Levée de séance spéciale.

Vu l'épuisement des affaires soumises devant le Conseil, Il est proposé par Francine Julien et résolu unanimement que la séance spéciale soit levée à 20h11.

Adoptée.

M. Robert Julien
Maire

Anny Boisjoli
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Robert Julien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Robert Julien
Maire